



# MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

## CONVOCAATION

à l'Assemblée municipale ordinaire de Sonvilier,

**le jeudi 6 juin 2024, 20h00,  
à la salle de paroisse de Sonvilier**

### Ordre du jour

1. Nomination d'un-e vice-président-e des assemblées
2. Discuter et accepter les comptes 2023
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 150'000.—pour l'achat du bien-fonds 94
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 80'000.- pour le remplacement du bus scolaire
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 48'200.— pour une dépense périodique relative au projet de création d'une déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier (DIHV).
6. Discuter et approuver le Règlement sur les déchets
7. Discuter et approuver le Règlement tarifaire sur les déchets
8. Discuter et approuver le Règlement sur les émoluments
9. Arrêté de compte du crédit d'engagement de CHF 80'000.—(assemblée municipale du 27 avril 2023) pour l'installation de conteneurs semi-enterrés (moloks) pour la récolte des déchets ménagers
10. Arrêté de compte du crédit d'engagement de CHF 80'000.— (assemblée municipale du 8 juin 2023) pour la rénovation d'un appartement de l'immeuble Ferdinand-Gonseth 8
11. Informations du Conseil municipal
12. Divers

*NB : les règlements mentionnés aux points 5, 6 et 7 sont déposés publiquement à l'administration communale 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.*

Sonvilier, le 3 mai 2024

Le Conseil municipal